VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMBERY du 13/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **BOUCHERIE BELLEY HALAL** Siège social : 7 Place de la Victoire 01300 BELLEY Objet social : L'exploitation, la création ou l'acquisition de tout fonds de commerce de boucherie, charcuterie, salaisons, traiteur, rôtisserie, volailles . L'achat et la vente au détail de tous produits alimentaires généralement vendus dans les épiceries fines . Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2 000 € Gérance : M. Mohamed BOUGUAROUCH, demeurant au 44 Place de la Fontaine 07370 SARRAS et M. Mohamed LOUKILI, demeurant Immeuble La Corvette montée 1 1 rue Joseph Mottet 73100 AIX LES BAINS Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE.

Pour avis La Gérance

444187500

Transferts de siège social

RS SECURIT
Au capital de 1 000 euros
2 rue des Hautains
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
RCS : Bourg-En-Bresse B 948 063 748

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 01.01.2025, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01.01.2025 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
Ancienne mention : 2 rue des Hautain - 01630 SAINT GENIS POUILLY
Nouvelle mention : 803 avenue du Jura - 01630 SERGY
La modification sera portée au RCS DE BOURG-EN-BRESSE

Pour avis.

445252200

AVIS

Enquêtes publiques

HAUT-BUGEY

Avis d'enquête publique

ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH) SUR LES COMMUNES D'APREMONT, ARBENT, BEARD-GEOVREISSIAT, BELLEYDOUX, BELLIGNAT, BOLOZON, BRENOD, BRION, CEIGNES, CHARIX, CHEVILLARD, CONDAMINE, DORTAN, ECHALLON, GEOVREISSET, GROISSIAT, IZENAVE, IZERNORE, LANTENAY, LE POIZAT-LALLEYRIAT, LES NEYROLLES, LEYSSARD, MAILLAT, MARTIGNAT, MATAFELON-GRANGES, MONTREAL-LA-CLUSE, NANTUA, NURIEUX-VOLOGNAT, OUTRIAZ, OYONNAX, PEYRIAT, PORT, SAINT-MARTIN-DU-FRESNE, SAMOGNAT, SONTHONNAX-LA-MONTAGNE, VIEU D'IZENAVE

Par arrêté n°28/2025 du 14/01/2025, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH) de Haut-Bugey Agglomération sur les 36 communes du PLUiH.
Cette enquête est organisée conformément aux articles L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du public sur le projet de la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH).
Le projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH), sur les communes d'Apremont, Arbent, Béard-Géovreissiat, Belleydoux, Bellignat, Bolozon, Brénod, Brion, Ceignes, Charix, Chevillard, Condamine, Dortan, Echallon, Géovreisset, Groissiat, Izenave, Izernore, Lantenay, Le Poizat-Lalleyriat, Les Neyrolles, Leyssard, Maillat, Martignat, Matafelon-Granges, Montréal-La-Cluse, Nantua, Nurieux-Volognat, Outriaz, Oyonnax, Peyriat, Port, Saint-Martin-Du-Fresne, Samognat, Sonthonnax-la-Montagne, Vieu-d'Izenave est soumis à enquête publique :
Du lundi 10 février 2025 à 09h00 au mardi 11 mars 2025 à 18h00, inclus, aux jours et heures d'ouverture des mairies.
Dossier d'enquête publique :
Le dossier d'enquête publique comprend le projet de modification, l'évaluation environnementale, l'avis des Personnes Publiques Associées, les décisions de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE), l'arrêté ouvrant l'enquête publique, les délibérations relatives à la procédure et les annonces légales.
Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :
* Commissaire enquêteur : Monsieur Patrick RUFFILI
* Commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Florent PELIZZARO
Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :
* Sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération : www.hautbugey-agglomeration.fr
* Aux jours et heures des permanences du commissaire enquêteur
* Aux jours et heures d'ouverture des mairies
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies d'Oyonnax, Arbent, Géovreisset, Martignat, Izernore, Nurieux-Volognat, Brénod, Nantua et Saint-Martin-Du-Fresne lors des permanences suivantes :
* Le lundi 10 février 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Oyonnax
* Le jeudi 13 février 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Arbent
* Le mardi 18 février 2025 de 14h30 à 17h30 en mairie de Géovreisset
* Le jeudi 20 février 2025 de 14h00 à 17h00 en mairie de Martignat
* Le lundi 24 février 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Izernore
* Le jeudi 27 février 2025 de 14h00 à 17h00 en mairie de Nurieux-Volognat
* Le samedi 1er mars 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie de Brénod
* Le lundi 3 mars 2025 de 09h00 à 12h00 en mairie de Nantua
* Le jeudi 6 mars 2025 de 15h00 à 18h00 en mairie de Saint-Martin-du-Fresne
Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations :
* Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture des mairies
* Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5948
* Par courrier, adressé à Monsieur Patrick RUFFILI commissaire enquêteur dans les lieux d'enquête en mairies d'Oyonnax, Arbent, Géovreisset, Martignat, Brénod, Izernore, Nurieux-Volognat, Nantua et Saint-Martin-du-Fresne
* Par message électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-5948@registre-dematerialise.fr
* Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences.
Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairies, à la Préfecture de l'Ain aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.
Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération pourront approuver, par délibération, le projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH).

444478300

Enquête publique unique du 10 février au 14 mars 2025

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habtiat (PLUi-H) de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône;
Abrogation des Cartes Communales des communes de Vaux-en-Beaujolais, Le Perréon, Saint-Cyr-le-Châtoux, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Montmelas-Saint-Sorlin, en vue du remplacement de ces documents par le futur PLUi-H;
Projet de modification des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques des communes de Cogny, Gleizé, Lacenas, Vaux-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône et Ville-sur-Jarnioux;
Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône;
Projets de zonages d'assainissement et des eaux pluviales :

Enquête publique unique du 10 février 2025 au 14 mars 2025

Les projets de PLUi-H, RLPi, zonage d'assainissement et le zonage des eaux pluviales de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône arrêtés en séance du conseil communautaire le 9 octobre 2024 ainsi que les projets de Périmètres Délimités des Abords ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil communautaire le même jour et l'abrogation des cartes communales de Vaux-en-Beaujolais, Le Perréon, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Saint-Cyr-le-Châtoux, Montmelas-Saint-Sorlin seront soumis à enquête publique unique.

L'enquête publique unique se déroulera du lundi 10 février 2025, à 9h, au vendredi 14 mars 2025, à 17h. Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, siège de l'enquête publique, située au 115 rue Paul Bert 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE, ainsi que des mairies des 18 communes membres de la Communauté d'agglomération : ARNAS, BLACE, COGNY, DENICE, GLEIZE, JASSANS-RIOTTIER, LACENAS, LE PERREON, LIMAS, MONTMELAS-SAINT-SORLIN, RIVOLET, SAINT-CYR-LE-CHATOUX, SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES, SAINT-JULIEN, SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS, VAUX-EN-BEAUJOLAIS, VILLEFRANCHE-SUR-SAONE et VILLE-SUR-JARNIOUX

L'arrêté n° 2025-01 portant ouverture de l'enquête unique est consultable sur le site internet de la Communauté d'agglomération **https://www.agglo-villefranche.fr/deliberations-et-actes-reglementaires.html.**
Les pièces du dossier d'enquête seront également disponibles sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse suivante : **https://www.registre-numerique.fr/pluih-rlpi-agglo-villefranche**

La commission d'enquête assurera 20 permanences :

*** Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône**
Lundi 10/02/2025 14h - 17H
115 rue Paul Bert 69400 Villefranche-sur-Saône
*** Rivolet**
Mardi 11/02/2025 9H - 12H
1 Pl. Auderville 69640 Rivolet
*** Lacenas**
Mardi 11/02/2025 15H - 18h
79 Rte de Chazier 69640 Lacenas
*** Gleizé**
Samedi 15/02/2025 9H - 12H
Pl. de la Mairie 69400 Gleizé
*** Ville-sur-Jarnioux**
Lundi 17/02/2025 9H - 11h30
56 Rue de la Mairie 69640
Ville-sur-Jarnioux
***Jassans-Riottier**
Lundi 17/02/2025 14H - 17h
Rue de la Mairie 01480 Jassans-Riottier
*** Cogny**
Mercredi 19/02/2025 9H - 11h30
438 Rue Mont Saint-Guibert 69640 Cogny
*** Ville de Villefranche-sur-Saône**
Mercredi 19/02/2025 14H - 17h
183 Rue de la Paix 69400 Villefranche-sur-Saône
*** Arnas**
Samedi 22/02/2025 10H -12H
2, Square du Souvenir 69400 Arnas
*** Denicé**
Mardi 25/02/2025 9H - 12H
198 Grand Rue 69640 Denicé
*** Vaux-en-Beaujolais**
Mardi 25/02/2025 16H - 18H
Rue Louis de Vermont 69460 Vaux-en-Beaujolais
*** Montmelas-Saint-Sorlin**
Jeudi 27/02/2025 9H -11H30
Le Bourg 69640 Montmelas-Saint-Sorlin
*** Saint-Julien**
Jeudi 27/02/2025 15H -17H30
70 Pl. Claude Bernard 69640 Saint-Julien
*** Limas**
Samedi 01/03/2025 9H -12H
1 Rue Pierre Ponot 69400 Limas
*** Blacé**
Mardi 04/03/2025 9H - 12H
36 Rue Adolphe Valette 69460 Blacé
*** Saint-Etienne-des-Oullières**
Mardi 04/03/2025 14H - 16H30
445 Rue du Beaujolais 69460 Saint-Étienne-des-Oullières
*** Le Perréon**
Jeudi 06/03/2025 9H - 11h30
Place Pierre Michaud 69460 Le Perréon
*** Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais**
Mercredi 12/03/2025 8H30 - 11H30
Rue du Chapitre 69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais
*** Saint-Cyr-le-Châtoux**
Vendredi 14/03/2025 9H - 12H
78 Rue du Blason 69870 Saint-Cyr-le-Châtoux
*** Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône**
Vendredi 14/03/2025 14h - 17H
115 rue Paul Bert 69400 Villefranche-sur-Saône

Les observations pourront être consignées :
- Par voie électronique, pendant toute la durée de l'enquête publique, du lundi 10 février 2025 à 9h au vendredi 14 mars 2025 à 17h via le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l'enquête publique : **https://www.registre-numerique.fr/pluih-rlpi-agglo-villefranche**
- Sur les registres d'enquête papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre titulaire de la commission d'enquête. Ces registres seront disponibles dans les 19 lieux d'accès à l'enquête publique
- Par courrier électronique à l'adresse courriel suivante : **pluih-rlpi-agglo-villefranche@mail.registre-numerique.fr**
- Par courrier postal pendant la durée de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) adressé à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête, Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, Service Planification - Droit des Sols et Habitat, 115 rue Paul Bert, 69 400 Villefranche-sur-Saône.

443348500